

SFR lance une solution d'alerte M2M

Pierre Barnabé, a profité du point presse, ce mardi 19 au matin, sur [la stratégie 2013 de SFR Business Team](#) pour annoncer le lancement de **m-alert** d'un nouveau service M2M (Machine to Machine).

Sous forme d'un simple terminal de poche, m-alert permet de signaler sa présence à une équipe de surveillance, par simple pression d'un bouton, qui pourra alors géolocaliser la personne concernée. Un service vocal permet ensuite d'évaluer la criticité de la situation et d'intervenir localement au besoin.

349 euros par terminal

M-alert vise clairement à sécuriser les personnes isolées et dépendantes (malades à domicile, personnes âgées...), mais aussi les personnes en activité (travailleurs isolés, professions exposées, médecins, VIP...) voire les sportifs au grand air (alpinistes, randonneurs...). Placée dans des colis ou palettes de transports, la solution peut également être utilisée pour la surveillance des marchandises et des machines, souligne SFR.

Testé en grandeur réelle auprès du SAMU du 94, la solution est aujourd'hui commercialisée. M-alert est proposé pour 349 euros HT par terminal pour dix terminaux (soit 3490 euros, dégressif en volume) pour 24 mois de service. Au-delà, l'entreprise peut « recharger » le terminal à raison de 75 euros pour 12 mois ou 100 euros pour 2 ans. Outre le boîtier de communication, l'offre comprend la personnalisation du terminal (nombre de bips, filtrage d'appels...), complété d'une interface web et smartphone. Elle s'accompagne du support par SFR de l'installation et le service après-vente.

Conforter sa position de leader

Avec m-alert, SFR entend conforter sa position de leader sur le marché du M2M français avec 53% des parts revendiquées. « *SFR Business Team a l'ambition d'apporter aux entreprises les solutions Machine-to-Machine les plus performantes en s'appuyant sur son réseau intelligent, sur son expertise technologique et sur sa connaissance des métiers de ses clients partenaires* », souligne l'opérateur.

Mise à jour le 20/02/2013 : les tarifs précédemment indiqués étaient exprimés pour un coût par mois. Il s'agit bien d'un coût par terminal pour deux ans de service.

Voir aussi

[Dossier : Internet est-il prêt pour l'Internet des Objets \(M2M\) ?](#)